
**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

**RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 3 OCTOBRE 2022 À 19 HEURES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire, tenue par le conseil municipal de Westbury, le lundi 3 octobre 2022 à 19 heures au lieu habituel des séances et présidée par le maire Gray Forster. Le conseil de la municipalité du canton de Westbury siège en séance ordinaire ce 3 octobre 2022.

Présences: Siège no 1: Mélanie Cyr
 Siège no 2: Marilyne Gendron
 Siège no 3: Claudia Gilbert
 Siège no 4: Jean Martel
 Siège no 5 :Mario Dolbec
 Siège no 6: Pierre Reid

La directrice générale et greffière-trésorière Madame Nathalie Audet.

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 3 OCTOBRE 2022 À 19 HEURES

ORDRE DU JOUR

Pensée : Se réunir est début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite.

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM
--

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©
--

Ajout 12.11

Ajout 12.12

12.11 Adoption des prévisions budgétaires de la régie des Hameaux 2023

12.12 Octroi d'un contrat concertant le remplacement du ponton -Lipsey Est

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL ©
--

Assemblée régulière du 6 septembre 2022

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période du mois de septembre 2022, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PERIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ECRITES ET VERBALES

- 6.01 Campagne annuelle de financement *Les amis des jeux du Québec – Estrie*
- 6.01 Fondation Pauline Beaudry – Souper bénéfice 2022
- 6.02 Fondation Louis-St-Laurent – 50^e anniversaire de la Polyvalente
- 6.04 Demande de soutien financier Place aux jeunes Haut-Saint-François
- 6.05 Droit de circulation – Club de quad Sherbrooke Ascot Corner -Hiver 2022-2023

7.00 TRESORERIE – COMPTES A PAYER ©

7.1 Salaires Employés ©

Du 26 août au 16 septembre 2022 : **18 222,60\$** - dépôt direct

Achats listes août 2022 ©

2022-09B **120 467,02\$**

2022-10A **11 362,19\$**

8.2 Certificats disponibilité de crédits

Dépôt rapports de la greffière-trésorière. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de mars en vertu du règlement de délégation, art.96l CMQ.

8.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

9.00 AVIS DE MOTION

10.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.00 DEPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

Conseil municipal/comités

Conseillère #1 Mélanie Cyr :	Régie des Hameaux Famille (MADA) Comité conteneurs
Conseillère #2 Marilyne Gendron :	Salle municipale et marché public Voirie Comité du futur parc développement Godbout
Conseillère #3 Claudia Gilbert :	Loisir Comité du futur parc développement Godbout Comité conteneurs
Conseiller #4 Jean Martel :	Incendie Voirie Comité consultatif d'urbanisme
Conseiller #5 Mario Dolbec :	Comité conteneurs
Conseiller #6 Pierre Reid :	Incendie Sécurité civile Comité conteneurs

- a) **Maire – MRC**
- b) **Rapports – chef d'équipe**
Rapport septembre 2022.
- c) **Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment**
- d) **Rapport des permis – dépôt bilan annuel**
- e) **Dépôt rapports – directrice générale et greffière trésorière**
États comparatifs au 30 septembre 2022

12.00 AFFAIRES NOUVELLES

- 12.01 Renouvellement assurance – FQM Assurances
- 12.02 Achat d'un radar pédagogique
- 12.03 Révision du contrat de travail – Directrice générale
- 12.04 Installation de deux luminaires de rue sur poteau de bois
- 12.05 Offre de service gestion des archives 2023
- 12.06 Dépôt du plan stratégique de développement
- 12.07 Approbation de projet déposé au FRR volet II local
- 12.08 Dépôt de projet pour le Fonds régions et ruralité – volet 2 local
- 12.09 Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels
- 12.10 Décompte progressif no 1 de EXP concernant les travaux – chemin Gosford Ouest

13.00 INVITATIONS

14.00 VARIA

15.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

16.00 FERMETURE

1.00 **OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM**

2022-170 *résolution no 2022-170*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par le conseiller Mario Dolbec et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

ADOPTÉE

2.00 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT que chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance, lequel est lu à haute voix;

2022-171 *résolution no 2022-171*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que soumis en laissant le varia ouvert.

3.00 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

3.01 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 SEPTEMBRE 2022**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2022.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

2022-172 *résolution no 2022-172*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyne Gendron
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2022 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

A D O P T É E

4.00 **CORRESPONDANCE**

2022-173 *résolution no 2022-173*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyne Gendron
APPUYÉ par le conseiller Mario Dolbec et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la correspondance reçue durant le mois de septembre 2022 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

3 contribuables présents.

6.00 **DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES**

6.01 **CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT LES AMIS DES JEUX DU QUÉBEC – ESTRIE**

La municipalité ne donne pas suite à la demande.

6.02 FONDATION PAULINE BEAUDRY – SOUPER BÉNÉFICE 2022

La municipalité ne donne pas suite à la demande.

6.03 FONDATION LOUIS-ST-LAURENT – 50^E ANNIVERSAIRE DE LA POLYVALENTE

CONSIDÉRANT la demande de financement pour le 50^e anniversaire de la polyvalente Louis-St-Laurent;

2022-174 *résolution no 2022-174*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une aide financière pour un montant de 100\$ par année à la fondation Louis-St-Laurent pour souligner le 50^e anniversaire.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

6.04 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER PLACE AUX JEUNES HAUT-SAINT-FRANÇOIS

CONSIDÉRANT que Place aux jeunes du Haut-Saint-François a pour mission de favoriser l'attraction, l'intégration et la rétention de jeunes qualifiés de 18 à 35 ans en région ;

CONSIDÉRANT que depuis maintenant près de 20 ans que Place aux jeunes participe au développement de la MRC du Haut-Saint-François et de ses collectivités en offrant un éventail de services afin de soutenir les jeunes professionnels qui désirent venir y travailler et s'y installer ;

CONSIDÉRANT que la municipalité du canton de Westbury désire souligner l'importance du soutien du milieu et que la contribution des municipalités proposées est calculée selon un montant équivalent à 25 \$ par 100 habitants ;

2022-175 *résolution no 2022-175*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélanie Cyr
APPUYÉ par la conseillère Marilyne Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice générale à émettre le paiement au montant de 266.50 \$ afin de contribuer à la réalisation des activités de Place aux jeunes Haut-Saint-François.

A D O P T É E

6.05 DROIT DE CIRCULATION CLUB QUAD SHERBROOKE ASCOT CORNER – HIVER 2022-2023

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une demande de passage Club Quad Sherbrooke-Ascot Corner pour les traverses que nous avons dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT que tous les propriétaires des terrains concernés ont donné leur accord et autorisent de circuler sur leur terrain ;

2022-176 *résolution no 2022-176*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Mario Dolbec et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la demande de droit de passage Club Quad Sherbrooke-Ascot Corner conditionnellement à ce qu'aucune plainte des résidents ne soit déposée et la municipalité et demande que la signalisation soit installée par le club et doit être conforme.

QUE la directrice générale, Nathalie Audet soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité le droit de passage.

A D O P T É E

7.00 **TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER**

ATTENDU que la greffière-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de septembre 2022, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ.

7.01 **SALAIRE DU 26 AOÛT AU 16 SEPTEMBRE 2022**

2022-177 *résolution no 2022-177*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER les salaires du mois de septembre 2022 pour un montant de 18 222,60 \$, selon un rapport déposé par la greffière-trésorière;

D'APPROUVER la liste des comptes à payer totalisants :

2022-09B	120 467,02 \$
2022-10A	11 362,19 \$

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

A D O P T É E

8.00 **ADOPTION DE RÈGLEMENT**

Aucun

9.00 **AVIS DE MOTION**

Aucun.

10.00 **AFFAIRES NON TERMINÉES**

Aucune.

11.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseillère #1 Mélanie Cyr :

Régie des Hameaux : Le budget est à adopter est déposé la municipalité adoptera celui-ci à la présente assemblée.

Dossier conteneurs : De l'information est à communiquer aux membres du comité.

Famille (MADA) : La rédaction de la politique est présentement en travail, il sera présenté dans le mois d'octobre puis sera déposé au conseil en janvier 2023.

Chambre des commerces : Aucune nouvelle rencontre.

Conseillère #2 Marilyne Gendron :

Salle municipale et marché public : Le bilan du marché public 2022 fut positif pour l'achalandage, ce fut une saison satisfaisante. La réorganisation est à planifier pour la saison 2023.

Voirie : Aucune nouvelle rencontre.

Comité du futur parc développement Godbout : Conseil de sport loisir Estrie assiste le comité pour la conception du parc.

Comité culturel : Un évènement centenaire est à venir.

Conseillère #3 Claudia Gilbert :

Loisir : Le 8 septembre dernier, il y a eu une rencontre de loisir avec la MRC du Haut-Saint-François, avec dépôt du bilan concernant les S.A.E. Un calendrier est à venir pour annoncer toutes les activités de la région. De plus il y a eu un inventaire de matériel à la MRC du Haut-Saint-François disponible pour les loisirs des municipalités. Samedi prochain, le 15 octobre 2022 il y aura la marche aux flambeaux à la municipalité de Scotstown.

Comité du futur parc de développement Godbout : Le plan du futur parc Godbout à été déposé pour la conception finale, nous aurons les prix à venir lors du mois de novembre 2022.

Conseiller #4 Jean Martel :

Incendie : Il y a eu la révision de la couverture de risque, les dépenses sont contrôlées.

Voirie : Aucune nouvelle rencontre.

Comité consultatif d'urbanisme : Aucune nouvelle rencontre.

Conseiller #5 Mario Dolbec :

Dossier conteneurs : Aucune nouvelle rencontre. Rencontre à venir.

Conseiller #6 Pierre Reid :

Dossier conteneurs : Aucune nouvelle rencontre.

Incendie : Le budget 2023 va bientôt être déposé, avec une hausse des Quotes-Parts à venir et à prévoir. De plus un schéma de risque est présentement en travail.

Sécurité civile : Nous avons eu une rencontre avec Prudent pour la révision du plan de sécurité civile, de plus nous avons discuté de solution afin de faciliter le travail de la directrice générale en cas de déclenchement des mesures d'urgence.

Chambre des commerces : Aucune nouvelle rencontre.

Maire – MRC

Lors d'une rencontre avec la MRC du Haut-Saint-François, il y a eu discussion concernant la demande de la municipalité de Saint-Isidore-de Clifton pour une possible fusion avec la MRC de Coaticook, la MRC du Haut-Saint-François n'appuie pas la demande de la municipalité de Saint-Isidore-de Clifton. Il y aura augmentation des coûts d'enfouissement des déchets avec

Valoris. De l'information est à venir concernant un centre de formation en pilotage pour l'aéroport de Sherbrooke à Westbury.

- a) **Rapports – chef d'équipe**
- b) **Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment**
- c) **Rapport des permis- dépôt bilan annuel**
- d) **Dépôt rapports – directrice générale et greffière trésorière**

États comparatifs au 30 septembre 2022

12.00 AFFAIRES NOUVELLES

12.01 RENOUVELLEMENT ASSURANCE – FQM ASSURANCES

ATTENDU que l'article 938 du Code municipal du Québec qui permet aux municipalités d'établir un contrat d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) sans que la procédure d'appel d'offres ne s'applique;

ATTENDU que la Municipalité a effectué une révision du document intitulé « Conditions particulières », lequel est conforme et représentatif des biens de la Municipalité;

ATTENDU que la Municipalité apportera les correctifs ou mises à jour nécessaires à ces documents, incluant les options additionnelles, lesquels seront ensuite signés et approuvés;

ATTENDU que le contrat d'assurance générale se renouvelle le 31 décembre 2022;

2022-178 *résolution no 2022-178*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Mario Dolbec et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE procéder au renouvellement du contrat d'assurance générale de la municipalité pour l'année 2023, et ce à compter du 31 décembre 2022 jusqu'au 31 décembre 2023, avec la FQM Assurances inc./Mutuelle des municipalités du Québec pour un montant de 16 956,04\$ (taxes incluses).

A D O P T É E

12.02 ACHAT D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE

CONSIDÉRANT que la vitesse de circulation routière est problématique dans certaines zones de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que la MRC propose de défrayer les couts initiaux d'acquisition;

CONSIDÉRANT que le radar pédagogique sert à sensibiliser les usagers de la route à l'adoption d'un comportement sécuritaire et ne peut pas servir à sanctionner une infraction au Code de la sécurité routière;

2022-179 *résolution no 2022-179*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil municipal accepte l'acquisition d'un radar pédagogique au montant de 3050,00\$ excluant les frais des livraisons et les taxes;

A D O P T É E

12.03 RÉVISION DU CONTRAT DE TRAVAIL – DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT que les membres du conseil désirent revoir les conditions de travail signé le 13 septembre 2021 avec de la Directrice générale et greffière-trésorière, Nathalie Audet, tel qu'indiqué dans le contrat de travail de celle-ci;

2022-180 *résolution no 2022-180*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyne Gendron
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE les conditions de travail de Madame Audet soient celles figurant dans sa convention de conditions de travail.

D'autoriser le maire à signer le contrat de travail de madame Nathalie Audet, directrice générale et greffière-trésorière.

A D O P T É E

12.04 INSTALLATION DE DEUX LUMINAIRES DE RUE SUR POTEAU DE BOIS

CONSIDÉRANT que la municipalité du Canton de Westbury désire installer deux luminaires de rue sur poteau de bois, le premier sur le coin de la route 253 et chemin Landreville, puis le deuxième sur le coin chemin Dearden et chemin Grenier;

CONSIDÉRANT que nous avons demandé une soumission à R.M Électrique;

CONSIDÉRANT que R.M Électrique a une soumission de 2 525,98 \$ excluant les taxes et qu'un montant de 390,00\$ peut être retiré de ce montant si nous fournissons un de nos employés comme main d'œuvre accompagnateur la journée de l'installation.

2022-181 *résolution no 2022-181*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Mario Dolbec et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'accepter la soumission telle que déposée par la compagnie R.M Électrique.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

12.05 OFFRE DE SERVICE GESTION DES ARCHIVES 2023

2022-182 *résolution no 2022-182*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser la compagnie HB archivistes, s.e.n.c. à procéder à la gestion des documents et des archives de la municipalité du Canton de Westbury pour 2023.

QUE les honoraires pour le forfait hebdomadaire (4 jours) sont de 1 283,86\$ ou 60\$ de l'heure en plus des taxes applicables.

A D O P T É E

12.06 DÉPÔT DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

CONSIDÉRANT que la municipalité du canton de Westbury a déposé son Plan stratégique de développement pour les années 2022-2027;

CONSIDÉRANT que le plan soumis à l'équipe de développement du Haut-Saint-François, volet élus municipaux, est conforme aux exigences de la Politique d'investissement que la MRC du Haut-Saint-François a adopté pour le Fonds régions et ruralité, volet II local;

CONSIDÉRANT que le plan tend à contribuer aux orientations de la MRC du Haut-Saint-François en matière de développement local et économique;

2022-183 *résolution no 2022-183*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le Plan stratégique de développement concernant l'années 2023 soit déposé et accepté par la municipalité du canton de Westbury.

A D O P T É E

12.07 APPROBATION DE PROJET DÉPOSÉ AU FRR VOLET II LOCAL

CONSIDÉRANT que le projet de parc municipal déposé par la municipalité du canton de Westbury est en adéquation avec le Plan stratégique de développement préalablement adopté;

CONSIDÉRANT que le projet du parc municipal du canton de Westbury va contribuer à avoir un lieu extérieur rassembleur afin d'offrir la possibilité aux familles et aux prochaines générations un lieu unique par Ose le Haut et qu'il établit des liens avec le PALÉE à développer une culture de solidarité forte et de réduire l'âge médian pour l'ensemble du territoire;

CONSIDÉRANT que pour financer les projets du plan stratégique de développement pour l'année 2023, la municipalité du canton de Westbury dispose d'un montant de 77 663,85\$, incluant les subventions reçues;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité investira 61 463,85\$, soit 39% du coût total du projet;

2022-184 *résolution no 2022-184*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilynne Gendron
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la MRC du Haut-Saint-François accepte le projet du parc municipal déposé par la municipalité du canton de Westbury;

QUE le projet puisse être financé avec le FRR volet 2 – LOCAL selon la répartition suivante :

Projet du parc municipal

FDT local	<u>82 336,15\$ (51%)</u>
Subventions reçues	<u>16 200,00\$ (11%)</u>
Municipalité	<u>61 463,85\$ (38%)</u>

A D O P T É E

12.08 DÉPÔT DE PROJET POUR LE FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET 2 LOCAL

CONSIDÉRANT les recommandations du comité et l'équipe de développement local;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Westbury dispose d'un montant annuel de 16 467.23 \$ réservé par la MRC du Haut-Saint-François dans le Fonds régions et ruralité (FRR) – volet 2 local pour des projets de développement,

CONSIDÉRANT QUE dans son plan stratégique de développement 2022-2027 la Municipalité du canton de Westbury a pour orientation d'offrir une meilleure qualité de vie à ses citoyens, à la population du Haut-Saint-François ainsi qu'au touriste désirant découvrir le canton de Westbury la municipalité débute donc en 2023 un nouveau projet de parc multifonctionnel et intergénérationnel.

2022-185 *résolution no 2022-185*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert

APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du Canton de Westbury a déposé le projet au coût total de 160 000 \$;

QUE la municipalité s'engage à investir 38 % du coût total et souhaite financer 51 % avec le Fonds régions et ruralité (FRR) volet 2 local réservé pour elle à la MRC du Haut-Saint-François.

A D O P T É E

12.09 COMITÉ SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Canton de Westbury est un organisme public au sens de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (c. A-2.1) (ci-après appelée la « *Loi sur l'accès* »);

CONSIDÉRANT les modifications apportées à la *Loi sur l'accès* par la *Loi modernisant les dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (2021, c. 25);

CONSIDÉRANT que l'article 8.1 a été ajouté à la *Loi sur l'accès*, lequel est entré en vigueur le 22 septembre 2022, obligeant les organismes publics à mettre en place un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, lequel sera chargé de soutenir l'organisme dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la *Loi sur l'accès*;

CONSIDÉRANT qu'il est possible qu'un règlement du gouvernement vienne exempter tout ou partie des organismes publics de former ce comité ou modifier les obligations d'un organisme en fonction de critères qu'il définit;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, un tel règlement n'a pas été édicté, de telle sorte que la Municipalité du Canton de Westbury doit constituer un tel comité;

2022-186 *résolution no 2022-186*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Mario Dolbec et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE soit formé un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels conformément à l'article 8.1 de la *Loi sur l'accès*;

QUE ce comité soit composé des personnes qui occupent les fonctions suivantes au sein de la Municipalité du Canton de Westbury:

- du responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels (directrice générale);

QUE ce comité sera chargé de soutenir la Municipalité du Canton de Westbury dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la *Loi sur l'accès*;

QUE si un règlement est édicté par le gouvernement, ayant pour effet d'exclure la Municipalité du Canton de Westbury de l'obligation de former un tel comité, la présente résolution cessera d'avoir effet à compter de l'entrée en vigueur de ce règlement.

A D O P T É E

12.10 DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO 1 DE EXP CONCERNANT LES TRAVAUX – CHEMIN GOSFORD OUEST

ATTENDU que l'inspection des travaux du chemin Gosford Ouest a été fait par l'ingénieur désigné par Les Services EXP inc..

2022-187 *résolution no 2022-187*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par le conseiller Mario Dolbec et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale procède au paiement pour les travaux effectués à ce jour du chemin Gosford Ouest selon le rapport déposé par l'ingénieur, M. Frédérick Blais.

QUE le montant de 267 095,21\$ en plus des taxes applicables soit effectué à la compagnie Transport et Excavation Stéphane Nadeau Inc. pour le décompte no 1 concernant les travaux effectués à ce jour sur le chemin Gosford Ouest.

A D O P T É E

12.11 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA RÉGIE DES HAMEAUX 2023

2022-188 *résolution no 2022-188*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE les membres du conseil municipal du canton de Westbury adoptent les prévisions budgétaires 2023 de la Régie inter municipale sanitaire des Hameaux qui représente un budget global de 3 753 707\$ dont la quote-part de Westbury indique un déboursé prévu de 67 392\$.

A D O P T É E

12.12 OCTROI D'UN CONTRAT – CONCERNANT LE REMPLACEMENT DU PONCEAU – LIPSEY EST

CONSIDÉRANT que la municipalité du canton de Westbury et la ville de East Angus doivent faire réparer le ponceau sur le chemin Lipsey Est;

CONSIDÉRANT que la ville de East Angus accepte la répartition du coût par la résolution 2022-222;

CONSIDÉRANT que la municipalité du canton de Westbury a demandé 4 soumissions, que nous avons reçu une (1) soumission le 20 septembre 2022, soit;

Soumissionnaire	Total après taxes
Transport et Excavation Stéphane Nadeau Inc.	48 760,99\$

CONSIDÉRANT que la soumission de Transport et Excavation Stéphane Nadeau Inc. représente la meilleure offre;

CONSIDÉRANT que l'analyse de la soumission fait par EXP n/réf. : SHE-22014932 (WETM) recommande l'adjudication du contrat à Transport et Excavation Stéphane Nadeau Inc. pour la réalisation du remplacement d'un ponceau sur le chemin Lipsey Est.

2022-189 *résolution no 2022-189*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyne Gendron
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE retenir la soumission de l'entreprise Transport et Excavation Stéphane Nadeau Inc., au coût de 48 760,99\$ taxes incluses ;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à procéder à l'engagement de l'entreprise Transport et Excavation Stéphane Nadeau Inc. et à refacturer les travaux tel que convenu avec la ville de East Angus.

A D O P T É E

13.00 INVITATIONS

Aucune.

14.00 **VARIA**

Aucun.

15.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

3 contribuables présents.

16.00 **FERMETURE**

ATTENDU que tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2022-190 *résolution no 2022-190*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit fermée;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est levée à 19 heures 44.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et greffière-trésorière

.....
Nathalie Audet

MAIRE De Westbury

Directrice générale et greffière-trésorière

Gray Forster

Nathalie Audet